

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

SCC3 CONFORMAL COATING

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Nom du produit SCC3 CONFORMAL COATING

Numéro du produit DCA-a, EDCA200H, ZE

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations déconseillées Nous n'avons actuellement pas d'informations sur les utilisations identifiées. Elles seront ajoutées à la présente fiche de sécurité lorsque disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Fabricant ELECTROLUBE. A division of HK WENTWORTH LTD
ASHBY PARK, COALFIELD WAY,
ASHBY DE LA ZOUCH, LEICESTERSHIRE LE65 1JR
UNITED KINGDOM

+44 (0)1530 419600

+44 (0)1530 416640

info@hkw.co.uk

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +44 (0)1530 419600 between 8.30am - 5.00pm GMT Mon – Fri

SECTION 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification****Dangers physiques**

Aerosol 1 - H222, H229

Dangers pour la santé humaine

Acute Tox. 4 - H332 Skin Irrit. 2 - H315 Elicitation - EUH208 STOT SE 3 - H336 STOT RE 2 - H373

Dangers pour l'environnement

Aquatic Chronic 3 - H412

Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)

Xn;R20/21. Xi;R38. F+;R12. N;R51/53.

Physicochimique

Lors d'un échauffement fort se produit une surpression qui peut entraîner une explosion de l'atomiseur. Les vapeurs d'aérosols peuvent être enflammées lors de la pulvérisation sur une flamme nue ou tout matière incandescente.

2.2. Éléments d'étiquetage**Pictogramme de danger**

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

SCC3 CONFORMAL COATING

EUH208 Contient du 4,5-DICHLORO-2-OCTYL-2H-ISOTHIAZOLINE-3-ONE. Peut produire une réaction allergique.

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H332 Nocif par inhalation.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de mise en garde

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P280 Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

Contient

CYCLOHEXANE, XYLÈNE, 1-MÉTHOXY-2-PROPANOL, HEXANE, MÉLANGE D'ISOMÈRES (CONTENANT MOINS DE 5% DE N-HEXANE, CE N° 203-777-6, HEPTANE, ETHYLBENZÈNE

Mentions de mise en garde supplémentaires

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.

2.3. Autres dangers

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur. The above phrases are the risks associated with the product

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

OXYDE DE DIMÉTHYLE	30-60%
Numéro CAS: 115-10-6 Numéro CE: 204-065-8 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119472128-37-XXXX	
Classification	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)
Flam. Gas 1 - H220	F+;R12
Press. Gas	
XYLÈNE	10-30%
Numéro CAS: 1330-20-7 Numéro CE: 215-535-7	
Classification	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)
Flam. Liq. 3 - H226	R10 Xn;R20/21 Xi;R38
Acute Tox. 4 - H332	
Acute Tox. 4 - H312	
Skin Irrit. 2 - H315	

SCC3 CONFORMAL COATING

CYCLOHEXANE	10-30%
Numéro CAS: 110-82-7 Numéro CE: 203-806-2 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119463273-41-XXXX Facteur M (aigu) = 1 Facteur M (chronique) = 1	
Classification Flam. Liq. 2 - H225 Skin Irrit. 2 - H315 STOT SE 3 - H336 Asp. Tox. 1 - H304 STOT SE 3 - H336 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) F;R11 Xn;R65 Xi;R38 R67 N;R50/53
1-MÉTHOXY-2-PROPANOL	5-10%
Numéro CAS: 107-98-2 Numéro CE: 203-539-1 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457435-35-0000	
Classification Flam. Liq. 3 - H226 STOT SE 3 - H336 STOT SE 3 - H336	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) R10 R67
ETHYLBENZÈNE	1-5%
Numéro CAS: 100-41-4 Numéro CE: 202-849-4	
Classification Flam. Liq. 2 - H225 Acute Tox. 4 - H332	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) F;R11 Xn;R20
HEXANE, MÉLANGE D'ISOMÈRES (CONTENANT MOINS DE 5% DE N-HEXANE, CE N° 203-777-6	1-5%
Numéro CAS: Numéro CE:	
Classification Flam. Liq. 2 - H225 Skin Irrit. 2 - H315 STOT SE 3 - H336 Asp. Tox. 1 - H304	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) F;R11 Xn;R65 Xi;R38 R67 N;R51/53
HEPTANE	1-5%
Numéro CAS: 142-82-5 Numéro CE: 205-563-8	
Classification Flam. Liq. 2 - H225 Skin Irrit. 2 - H315 STOT SE 3 - H336 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) F;R11 Xn;R65 Xi;R38 R67 N;R50/53

SCC3 CONFORMAL COATING

N-HEXANE	<1%
Numéro CAS: 110-54-3 Numéro CE: 203-777-6 Facteur M (aigu) = 1	
Classification Flam. Liq. 2 - H225 Skin Irrit. 2 - H315 Repr. 2 - H361f STOT SE 3 - H336 STOT RE 2 - H373 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 2 - H411	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) F;R11 Repr. Cat. 3;R62 Xn;R48/20,R65 Xi;R38 R67 N;R51/53
4,5-DICHLORO-2-OCTYL-2H-ISOTHIAZOLINE-3-ONE	<1%
Numéro CAS: 64359-81-5 Numéro CE: — Facteur M (aigu) = 100	
Classification Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 1 - H330 Skin Corr. 1B - H314 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Acute 1 - H400	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) T+;R26. Xn;R22. C;R34. N;R50. R43.

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

Commentaires sur la composition Aucun ingrédient classé, ou soumis à des limites d'exposition professionnelle, présent au-dessus des niveaux de divulgation.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation

Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Garder la personne touchée au chaud et au repos. Consulter un médecin immédiatement.

Ingestion

Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer.

Contact cutané

Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Contact oculaire

Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Rincer à l'eau. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin

Traiter en fonction des symptômes.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Agents chimiques en poudre, sable, dolomie, etc. Eau pulvérisée, brouillard ou

SCC3 CONFORMAL COATING

brume. Poudre.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers

Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive.

Produits de combustion dangereux

Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie

Utiliser de l'eau pour maintenir froids les conteneurs exposés à l'incendie et disperser les vapeurs. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Éliminer toute source d'inflammation. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Absorber dans du vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections

Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Le produit contient une substance qui est dangereuse pour les organismes aquatiques et qui peut entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique. Voir Section 12 pour de plus amples informations sur les dangers écologiques. Collecter et éliminer le déversement comme indiqué en Section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations

Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Éviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage

Bombe aérosol : ne doit pas être exposé aux rayons directs du soleil ou à des températures supérieures à 50°C.

Classe de stockage

Stockage de gaz comprimé inflammable.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

SCC3 CONFORMAL COATING

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

OXYDE DE DIMÉTHYLE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 1000 ppm 1920 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP

XYLÈNE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 50 ppm 221 mg/m³

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 100 ppm 442 mg/m³

*

CYCLOHEXANE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 300 ppm 1050 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP 375 ppm 1300 mg/m³

1-MÉTHOXY-2-PROPANOL

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 100 ppm 375 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP 150 ppm 568 mg/m³

ETHYLBENZÈNE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 100 ppm 435 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP

HEPTANE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 400 ppm 1600 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP

N-HEXANE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 50 ppm 170 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

* = Risque de pénétration percutanée.

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Toute manipulation doit avoir lieu uniquement dans des zones bien ventilées. Prévoir une aspiration générale et locale suffisante. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. EN166

Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Alcool polyvinylique (PVA). Caoutchouc Viton (caoutchouc fluoré). Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact avec le liquide et tout contact prolongé ou répété avec la vapeur.

Mesures d'hygiène

Utiliser la sécurité intégrée pour réduire la contamination de l'air à des niveaux d'exposition admissibles. Prévoir une fontaine oculaire. Ne pas fumer dans la zone de travail. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux

SCC3 CONFORMAL COATING

toilettes. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Protection respiratoire

Aucune recommandation particulière. Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées. Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre combiné, type A2/P3. EN14387

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

Liquide. Aérosol.

Couleur

Incolore.

Odeur

Solvant.

Point de fusion

-24°C/-11.2°F

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

137 - 143°C/278.6 - 289.4°F @

Point d'éclair

25°C/77°F (En vase ouvert)

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

: 1.1 - 7

Densité relative

0.780

Solubilité(s)

Insoluble dans l'eau.

Température d'auto-inflammabilité

480°C/896°F

9.2. Autres informations

Volatilité

Volatile.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique

Stable à température ambiante normale.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non disponible. Ne polymérisera pas.

10.4. Conditions à éviter

Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles

Produits inflammables/combustibles. Oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Un feu créé : Vapeurs/gaz/fumées de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).

SCC3 CONFORMAL COATING**SECTION 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Autres effets sur la santé**

Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

Toxicité aiguë - cutanée**ETA cutanée (mg/kg)**

5547.93589991

Toxicité aiguë - inhalation**ETA inhalation (gaz ppm)**

19326.73182281

ETA inhalation (vapeurs mg/l)

15.97326656

ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l)

6.44224394

Inhalation

Nocif par inhalation. Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Mal de tête. Fatigue. Nausées, vomissements. Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées. L'inhalation prolongée de fortes concentrations peut endommager le système respiratoire.

Contact cutané

Nocif par contact avec la peau. Irritant pour la peau. Le produit a un effet de délipidation de la peau. Un contact prolongé peut provoquer un dessèchement de la peau. Peut provoquer un eczéma de contact allergique.

Contact oculaire

Irritant pour les yeux.

Voie d'exposition

Inhalatoire

Informations toxicologiques sur les composants

SCC3 CONFORMAL COATING**XYLÈNE****Toxicité aiguë - orale****Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg)**

3.523

Espèces

Rat

Toxicité aiguë - cutanée**Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg)**

12126

Espèces

Lapin

Inhalation

Nocif par inhalation. Irritation des voies respiratoires supérieures. Central nervous system depression. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Ingestion

L'ingestion de produit chimique concentré peut provoquer des lésions internes sévères. Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication. Diarrhée.

Contact cutané

Nocif par contact avec la peau. Irritant pour la peau.

Contact oculaire

Peut provoquer une irritation oculaire sévère.

Organes cibles

Système nerveux central Foie Reins

1-MÉTHOXY-2-PROPANOL**Toxicité aiguë - orale****Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg)**

4.016,0

Espèces

Rat

ETA orale (mg/kg)

4.016,0

Toxicité aiguë - cutanée**Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg)**

3000.0

Espèces

Lapin

ETA cutanée (mg/kg)

3000.0

Toxicité aiguë - inhalation**Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ vapeurs mg/l)**

54.6

Espèces

Rat

ETA inhalation (vapeurs mg/l)

54.6

SCC3 CONFORMAL COATING

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité

Dangereux pour l'environnement en cas de rejet dans les cours d'eau.

Informations écologiques sur les composants

XYLÈNE

Écotoxicité

Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

12.1. Toxicité

Informations écologiques sur les composants

OXYDE DE DIMÉTHYLE

Toxicité aiguë - poisson

CL₅₀, >4000 heures: 96 mg/l,

XYLÈNE

Toxicité aiguë - poisson

CL₅₀, 96 hours: mg/l, Poissons

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

CE₅₀, 48 heures: 1.0 mg/l, Daphnia magna CE₅₀, 48 hours: mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques

Cl₅₀, 72 heures: 2.2 mg/l,

CYCLOHEXANE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀

0.1 < L(E)C50 ≤ 1

Facteur M (aigu)

1

Toxicité aiguë - poisson

CL₅₀, 96 hours: 42.3 mg/l, Poissons

toxicité aquatique chronique

NOEC

0.01 < NOEC ≤ 0.1

Dégradabilité

Non-rapidly degradable

Facteur M (chronique)

1

1-MÉTHOXY-2-PROPANOL

Toxicité aiguë - poisson

CL₅₀, 96 hours: 20800 mg/l, Poissons

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

CE₅₀, 48 hours: 23300 mg/l, Daphnia magna

SCC3 CONFORMAL COATING

HEXANE, MÉLANGE D'ISOMÈRES (CONTENANT MOINS DE 5% DE N-HEXANE, CE N° 203-777-6)

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀

0.1 < L(E)C₅₀ ≤ 1

toxicité aquatique chronique

NOEC

0.01 < NOEC ≤ 0.1

HEPTANE

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀

0.1 < L(E)C₅₀ ≤ 1

Toxicité aiguë - poisson

CL₅₀, 96 hours: 4.924 mg/l, Poissons

toxicité aquatique chronique

NOEC

0.01 < NOEC ≤ 0.1

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

Informations écologiques sur les composants

XYLÈNE

Persistance et dégradabilité

Le produit est biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Informations écologiques sur les composants

XYLÈNE

BCF: 25.9,

Coefficient de partage

: 3.2

12.4. Mobilité dans le sol

Informations écologiques sur les composants

XYLÈNE

Mobilité

Le produit est insoluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

Informations écologiques sur les composants

XYLÈNE

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

SCC3 CONFORMAL COATING

Informations écologiques sur les composants

XYLÈNE

Indéterminé.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale

Méthodes de traitement des déchets

Ne pas percer ou incinérer de conteneurs vides à cause du risque d'explosion. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	1950
N° ONU (IMDG)	1950
N° ONU (ICAO)	1950

14.2. Norm d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition (ADR/RID)	AEROSOLS (CYCLOHEXANE)
Nom d'expédition (IMDG)	AEROSOLS (CYCLOHEXANE)
Nom d'expédition (ICAO)	AEROSOLS (CYCLOHEXANE)
Nom d'expédition (ADN)	AEROSOLS (CYCLOHEXANE)

Proper Shipping Name (DOT)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	2.1
Risque subsidiaire ADR/RID	
Etiquette ADR/RID	2.1
Classe IMDG	2.1
Etiquette IMDG	
Classe/division ICAO	2.1
Risque subsidiaire ICAO	

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

Groupe d'emballage
(ADR/RID)

Groupe d'emballage (IMDG)

Groupe d'emballage (ICAO)

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

SCC3 CONFORMAL COATING

Oui.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-D, S-U

Code de consignes
d'intervention d'urgenceNuméro d'identification du
danger (ADR/RID)Code de restriction en
tunnels (D)

Markings

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune information requise.

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Législation UE**

Directive 2000/39/CE de la Commission du 8 juin 2000 relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif en application de la directive 98/24/CE du Conseil concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail, amendée. Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Autorisations (Règlement 1907/2006 Titre VII)

Aucune autorisation spécifique n'est connue pour ce produit.

Restrictions (Règlement 1907/2006 Titre VIII)

Aucune restriction d'usage spécifique n'est connue pour ce produit.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: Autres informations

Publié par Grace Claypole

Date de révision 18/03/2015

Révision 7

Numéro de FDS 11409

Phrases de risque dans leur intégralité

SCC3 CONFORMAL COATING

R10 Inflammable.

R11 Facilement inflammable.

R12 Extrêmement inflammable.

R20 Nocif par inhalation.

R20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

R38 Irritant pour la peau.

R48/20 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R62 Risque possible d'altération de la fertilité.

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Mentions de danger dans leur intégralité

SCC3 CONFORMAL COATING

EUH208 Contient du 4,5-DICHLORO-2-OCTYL-2H-ISOTHIAZOLINE-3-ONE. Peut produire une réaction allergique.

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H312 Nocif par contact cutané.

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H330 Mortel par inhalation.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H332 Nocif par inhalation.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H361f Susceptible de nuire à la fertilité.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H312 Nocif par contact cutané.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H330 Mortel par inhalation.

H332 Nocif par inhalation.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H361f Susceptible de nuire à la fertilité.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH208 Contient du 4,5-DICHLORO-2-OCTYL-2H-ISOTHIAZOLINE-3-ONE. Peut produire une réaction allergique.

Clause de non-responsabilité

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.